



Fort de France, le 16 Avril 2021

COMMIUNIQUE DE LA FNEC FP FO MARTINIQUE

Suite à la réunion du jeudi 15 Avril 2021 en visioconférence avec le Recteur, son staff et des représentants de l'ARS, la FNEC FP FO Martinique (SNETAA FO, SNFOLC, SNUDI FO, SPASEEN) constate que :

- Les positions du Rectorat n'ont pas changé au niveau du primaire, maintenu en fonctionnement normal ;
- Au niveau du secondaire, la fermeture de la restauration scolaire change complètement les conditions d'accueil, d'hygiène et de sécurité des élèves.

Parallèlement à cela, nous observons que Monsieur le Préfet recommande un fonctionnement renforcé en distanciel pour les salariés du public et du privé, avec comme préconisation 4 jours par semaine en télétravail.

Comment comprendre aujourd'hui que les élèves et les enseignants soient maintenus en "fonctionnement normal" au primaire et en « demi-jauge » mais sans restauration au niveau du secondaire ?
Comment comprendre que pour un taux d'incidence moindre, des établissements d'autres académies de l'Hexagone sont actuellement fermés ?

Compte tenu de l'évolution négative et alarmante de la situation et du contexte actuel (plus de 900 cas de contamination, plus de 30 personnes en réanimation), la FNEC FP FO Martinique propose :

- Pour le premier degré, un fonctionnement le matin en demi-jauge tant que la courbe de contamination ne s'inverse de manière significative. Le retour au "fonctionnement normal" ne peut être que conditionné à une situation sanitaire moins inquiétante.
- Pour le second degré, la demi-jauge devient une mesure qui ne permet plus de limiter efficacement les contaminations à cause de la fermeture des services de restauration. Elle ne peut être systématique. Il faut maintenant trouver un mode de fonctionnement adapté en privilégiant les classes d'examen, tant que la situation sanitaire sera dégradée.

Nous demandons qu'une réflexion soit rapidement menée sur les modalités de passage des examens, afin de tenir compte des différents confinements et de leurs conséquences sur la préparation des élèves aux examens. Nous restons dans l'attente de la tenue du CHSCT (Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail) et des décisions qui seront prises pour garantir l'application du protocole renforcé.

La FNEC FP FO reste solidaire à toutes les actions qui seront menées légalement (droit de retrait, grève, ...) par les personnels, pour faire aboutir leurs revendications.

Pour la FNEC FP FO Martinique
Jocelyn PRESENT
Secrétaire Académique